

Bilan d'activité 2009

Centre de gestion de la FPT de l'Ain

Sommaire :

- Le conseil d'administration p 2
- Les temps forts 2009 p 3
- Carrières, retraite, CNRACL, Instances paritaires p 4
- Emploi, Concours p 4
- Service Finances p 4
- Service Prévention p 5
- Service Archives p 5
- Service remplacement p 5
- Service Assistance juridique p 5
- Organigramme du CDG01 p 6
- Perspectives 2010-2011 p 7

Le mot du Président

Après le renouvellement du Conseil d'administration et des instances paritaires (CAP et CTP) en 2008, l'année 2009 a été celle d'un profond changement au sein des services du centre de gestion. Elle restera marquée par la mise en place de plusieurs missions qui étaient attendues depuis longtemps par une très grande majorité des collectivités affiliées :

- Service de remplacement des secrétaires de Mairie avec le recrutement de deux agents à temps complet
- Service d'assistance et de conseil juridique qui s'appuie sur l'expertise d'un agent à temps complet spécialisé dans le domaine des marchés publics et de l'urbanisme



Parallèlement, les autres services du Centre se sont dotés de nouveaux moyens, essentiellement informatiques, pour développer leurs missions et assumer les nouvelles compétences que le législateur a souhaité confier aux centres de gestion. Ainsi, la bourse de l'emploi, ainsi que la gestion des concours et des carrières ont été fortement dématérialisés avec les outils développés par les CDG de l'Alliance de l'Est.

2009 a également vu se concrétiser la volonté d'un fort rapprochement avec les collectivités non affiliées par la signature de plusieurs conventions dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Elle a été une année charnière dans la mise en œuvre de la charte régionale Rhône-Alpes qui a réuni Centres de Gestion et collectivités non affiliées au sein de la Conférence Régionale de l'Emploi (CRE) qui a permis l'épanouissement d'une concertation régionale permanente favorisant la réussite du transfert de compétences du CNFPT vers les Centres de gestion au 1^{er} janvier 2010.

A cette date, en effet, l'organisation de tous les concours et examens professionnels (à l'exception des catégories « A + »), la gestion de la bourse de l'emploi, le reclassement pour inaptitude physique et la prise en charge du personnel momentanément privé d'emploi de catégorie A relèveront de la compétence des CDG pour permettre au CNFPT de se consacrer à sa mission originelle qu'est la formation des fonctionnaires territoriaux.

Le mandat en cours connaîtra également d'autres temps forts en raison de l'extension de locaux permettant d'accueillir de nouvelles missions que de nombreuses collectivités affiliées souhaitent confier au Centre, en particulier la médecine préventive de leurs agents.

Ce mandat devra aussi donner au Centre les moyens humains et financiers qui lui permettront de s'adapter aux profonds changements consécutifs à la mise en place de la réforme territoriale qui s'annonce.

Le Président,

Jean Pierre ROCHE

Composition du Conseil d'administration du Centre de gestion de l'Ain

Président :

- Monsieur Jean Pierre ROCHE, Président de la Communauté de Communes de Montrevel en Bresse

1^{ère} Vice-présidente :

- Madame Marianne DUBARE, Maire de DORTAN

2^{ème} Vice-président :

- Monsieur Bernard MACLET, Maire d'HAUTEVILLE LOMPNES

3^{ème} Vice-président :

- Monsieur Philippe RODRIGUEZ, Maire adjoint de BELLEY

4^{ème} Vice-présidente :

- Madame Josiane EXPOSITO, Maire d'AMBERIEU EN BUGEY



Membres du Bureau :

- Monsieur André GIRON, Maire adjoint de MIRIBEL
- Madame Denise MAISSIAT, Présidente de la Communauté de Communes des Monts Berthiand

Membres titulaires :

- Monsieur Pierre BAILLOUD, Maire de MEILLONNAS
- Monsieur Charles BERTHAUD, Maire de REYRIEUX
- Monsieur Hubert BERTRAND, Maire de SAINT GENIS POUILLY
- Madame Claude BRENDEL, Maire adjointe de TOSSIAT
- Monsieur Jean Pierre CHAMPION, Maire de MOGNENEINS
- Monsieur Jean Paul CHEVALIER, Maire de SAINT TRIVIER DE COURTES
- Monsieur Michel COLLETAZ, Maire d'IZERNORE
- Monsieur Jean Luc DEMARQUET, Vice Président de la C.C. Bassin Bellegardien
- Monsieur Gérald DENTINGER, Maire de THOIRY
- Monsieur Alain DUPRE, Maire de CONDEISSIAT
- Monsieur Gérard GAVILLON, Maire de SERVAS
- Monsieur Alain GESTAS, Maire de MARBOZ
- Madame Annabelle GOMES, Maire adjointe de TREVOUX
- Monsieur Gabriel HUMBERT, Maire de VILLARS LES DOMBES
- Madame Monique LAURENT, Maire adjointe de CHALAMONT

Suppléants :

- Madame Cécile BERNARD, Vice Présidente de la Communauté d'Agglo de Bourg en Bresse
- Madame Madeleine KUNG, Maire adjointe de PREVESSIN MOENS
- Monsieur Jacques VINCENFALQUET, Maire d'HOTONNES
- Monsieur Bernard SERVAIS, Maire de SAINT DENIS EN BUGEY
- Monsieur Jean Jacques BESSON, Maire adjoint de BAGE LA VILLE
- Madame Florence PONCET, Maire adjointe de CHATILLON EN MICHAILLE
- Monsieur Christophe GREFFET, Président de la C. C. de Pont de Veyle
- Monsieur Gilbert BOUCHON, Maire de SAINT RAMBERT EN BUGEY
- Madame Catherine BOULET, Maire adjointe de TREFFORT CUISIAT
- Madame Ginette ROUMET, Maire adjointe de Versonnex
- Monsieur Pierre DUMAREST, Maire de CHALLEX
- Monsieur Jacques MERCIER, Maire d'ORNEX
- Madame Danièle RAYNAUD, Maire adjointe de SERVAS
- Monsieur Denis TAVEL, Maire adjoint de CERTINES
- Monsieur Jean Pierre HUMBERT, Président de la C. C. de Chalamont
- Monsieur Patrick ROUSSET, Maire de SAINT DIDIER DE FORMANS
- Monsieur Jacques NALLET, Maire de SAINT DENIS LES BOURG
- Monsieur Michel GENOUX, Maire de NURIEUX VOLOGNAT
- Madame Christine GONNU, Maire de BANEINS
- Monsieur Georges BOUVIER, Maire de ROSSILLON
- Madame Françoise THENOZ, Maire de SAINT ETIENNE SUR REYSSOUZE
- Madame Patricia BROCHET-JAMET, Maire adjointe de MONTLUEL

Les temps forts de l'année 2009

Les nouveaux services

L'année 2009 a vu se concrétiser un projet qui a longtemps fait débat au sein des collectivités affiliées :

Le **service de remplacement des secrétaires de mairie**. L'option retenue n'est pas la plus répandue parmi les Centres de gestion qui ont créé ce type de service. En effet, ceux-ci font le plus souvent appel à une liste d'agents disponibles, recrutés au coup par coup en fonction des missions qui leur sont confiées.

Le centre de gestion de l'Ain a, quant à lui, recruté deux agents titulaires à temps complet répondant à un profil extrêmement rigoureux, le premier en date du 23 mars, le second le 1^{er} août 2009. Ces deux agents sont à même de remplacer au pied levé un secrétaire de mairie absent et sont occupés à 100% de leur temps de travail par les missions qui leur sont confiées.

C'est aussi au cours de l'année 2009 (le 1^{er} septembre) qu'a été mis en place un service attendu par un grand nombre de collectivités affiliées :

l'assistance et le conseil juridique.

De formation juridique, et bénéficiant d'une solide expérience de 15 années de pratique des collectivités territoriales, l'agent en charge de ce nouveau service est en mesure de contribuer à assurer la sécurité juridique des divers actes et contrats qui lui sont soumis.

Il a pour mission d'apporter un soutien juridique, principalement dans le domaine des marchés publics et de l'urbanisme et administration générale. En matière de commande publique, les outils informatiques qui lui ont été dotés lui permettent d'assurer la dématérialisation des procédures qui lui sont soumises pour le compte des collectivités.

Mise en place du plan de formation

L'année 2009 aura également été marquée par le lancement d'une longue procédure menée conjointement avec l'antenne départementale du CNFPT en vue de mettre en place, pour les collectivités affiliées, un **plan de formation départemental**.

A l'issue d'une série de rencontres dans différentes communes du département, des séances de travail ont été conduites avec quatre groupes d'élus, DGS et fonctionnaires territoriaux :

Un **groupe « projet »** qui a défini les grandes orientations stratégiques du prochain plan de formation.

Trois groupes métiers (Administratif, scolaire, technique) qui ont travaillé sur le recensement des activités, des connaissances et des savoir-faire .

Une fois rédigé, le plan de formation sera soumis, pour avis, aux membres du CTP et présenté au Conseil d'administration du Centre de gestion.



Signature de la convention de partenariat entre le CDG01 et le CNFPT

2009 : Année de la dématérialisation

Une **Bourse de l'emploi** complètement ouverte sur l'internet : les collectivités saisissent leurs déclarations, leurs offres en ligne et les candidats à un emploi font de même avec leur CV après avoir créé leur propre espace privé.

Concours : la procédure des préinscriptions en ligne est désormais la règle.

Gestion des carrières :

Ont été mis en ligne les applicatifs qui permettent aux collectivités affiliées de gérer directement la procédure de notation et d'avancement d'échelon. Dès le début de l'année 2010, la gestion des avancements de grade a été, elle aussi, dématérialisée.

Le service administratif et financier a été doté, d'un **nouveau logiciel de paie et de finances** qui

intégrera, dès 2010, une comptabilité analytique qui permettra d'effectuer un contrôle des coûts beaucoup plus précis. Parallèlement, une **nouvelle procédure de gestion des cotisations** a été mise en place.

*C'est au cours de l'année 2009 qu'a été lancée la **procédure d'aménagement de l'étage de la Maison des communes** qui permettra d'héberger le pôle « Prévention » qui accueillera un service de médecine préventive.*

Le développement durable : orientation stratégique essentielle du plan de formation, il trouve sa place naturelle au sein des services du CDG01 par une dématérialisation de plus en plus présente.

Carrières, Instances paritaires, retraite, CNRACL

3 agents du CDG01 garantissent le suivi quotidien des carrières des agents des quelque 630 collectivités affiliées (comprenant environ 6000 agents) en tenant à jour un dossier individuel par fonctionnaire.

Le CDG01 assure le secrétariat des **Commissions Administratives Paritaires** (qui ont à connaître des situations individuelles des fonctionnaires tels que l'avancement de grade, promotion interne, etc.) ainsi que du Conseil de Discipline qui en est l'émanation et celui du **Comité Technique Paritaire** (qui a à connaître des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des agents territoriaux).

Dossiers traités en CAP en 2009		
Avancement grade	542	38 %
Promotion interne	318	23 %
Reclassement	220	15 %
Mise à disposition	133	9 %
Disponibilité	90	7 %
Révision de note	34	2 %
Détachement	28	2 %
Prolongation stage	19	1 %
Intégration FPT	18	1 %
Emploi fonctionnel	11	1 %
Licenciement	8	1 %
TOTAL	1421	100%

Dossiers traités en CTP en 2009		
Modification durée hebdo	167	59.2 %
Ratio avancement de grade	41	14.5 %
Apprentissage	14	5 %
Réorganisation des services	13	4.6 %
Compte épargne temps	9	3.2 %
Règlement des astreintes	7	2.5 %
Organisation du temps partiel	6	2.1 %
Délégation de Service Public	6	2.1 %
Règlement intérieur	5	1.8 %
Plan de formation	4	1.4 %
Désignation des ACMO	4	1.4 %
Transfert de personnel	3	1.1 %
Journée de solidarité	2	0.7 %
Action sociale	1	0.4 %
TOTAL	282	100 %

Le service Carrières assure également la correspondance avec la CNRACL pour les "dossiers retraites" des agents territoriaux.

Dossiers CNRACL traités en 2009		
Droit à l'information (cohortes)	613	68 %
Reprise d'antériorité (RIS)	392	
Préliquidations (EIG)	221	
Traitement des dossiers de pension	279	32 %
Dossier de liquidation de pension	90	
Rétablissement à l'IRCANTEC	46	
Validation services non titulaires	136	
Régularisations de cotisations	7	
TOTAL	892	100%

Emploi, concours

*La Bourse de l'emploi du CDG01 en 2009, c'est aussi :
471 offres d'emploi diffusées en ligne
69 CV du département déposés en ligne.
C'est aussi 3250 déclarations légales d'emplois*

*Pour les Concours :
Plus de 7000 appels en 2009 pour des informations relatives aux concours et examens*

Emploi :

Ce service se doit d'accueillir, conseiller et informer le public intéressé par un emploi dans la FPT.

Il gère également une bourse de l'emploi assurant la diffusion des offres des collectivités locales en les rapprochant des profils des demandeurs d'emploi.

Il développe une politique relative à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Concours :

3 agents ont pour mission la mise en œuvre des concours et examens de la FPT. Ce service doit satisfaire les besoins en recrutement des collectivités locales et répondre aux attentes des candidats à un accès dans la FPT (par concours) et des fonctionnaires dans le cadre de leur évolution de carrière (examen professionnel).

Quelques chiffres de l'activité concours...
7 jurys constitués et composés de 6 membres.
95 intervenants (correcteurs, examinateurs, surveillants)
7522 corrections de copies
46 journées consacrées aux épreuves.
4858 retraits de dossiers
3314 candidats inscrits

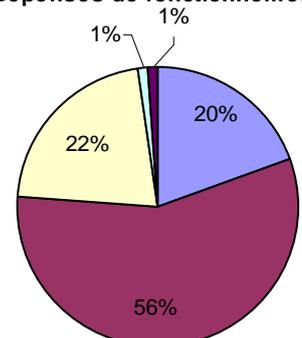
Service Finances

En plus des missions récurrentes (paie, budget, etc.), le service finances du CDG01 se tient à disposition de l'ensemble des collectivités pour toutes questions relatives aux traitements, cotisations, paies et régimes indemnitaires des agents territoriaux.

En 2009, ce sont donc environ 1.125 appels et 650 mails qui ont été traités.

- Charges à caractère général (Achats, Maintenance, Prestations extérieures)
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante (Indemnités élus, décharges syndicales, subventions)
- Charges financières (Emprunts, ICNE)
- Dotations aux amortissements

Dépenses de fonctionnement



Service Prévention

Sa mission est de conseiller et d'apporter une assistance dans le domaine de l'hygiène, la sécurité et la prévention des risques professionnels.

Assurer le contact avec les collectivités pour :

- L'information :

Diffusion de textes réglementaires, documents techniques, sensibilisation des agents et des élus en matière d'hygiène et sécurité ;

- La visite des lieux de travail :

Diagnostic sécurité, proposer des mesures de prévention adaptées.

- La liaison avec les différents acteurs dans le domaine de la prévention :

Aide et soutien aux ACMO, participation au CTP/CHS, collaboration avec le CNFPT, CRAM, INRS, assureurs.

23 inspections réalisées

26 missions de conseil et assistance
(aide ponctuelle sur une problématique ciblée)

12 réunions (information dans la collectivité)

24 interventions en formation
(collectivité ou CNFPT, formation ACMO)

200 réponses
(informations réglementaires et techniques)

Prévention toujours :

Le CDG01 a mis en place un contrat groupe d'assurance des risques statutaires pour les collectivités en partenariat avec la Sté Gras Savoye et la CNP (280 collectivités adhérentes). Au-delà de la couverture de l'absentéisme des agents, ce contrat inclut l'accompagnement du CDG dans le cadre d'une politique de prévention des risques.

Une convention a aussi été conclue avec la Mutuelle Nationale Territoriale afin d'offrir aux agents des petites collectivités une garantie "complément de salaire" en cas de maladie ou de décès.

Service Archives

Missions « archives » 2009	
Nombre	Type de collectivités ou établissement public
8	Communes de moins de 1.000 habitants
6	Communes de 1.000 à 2.000 habitants
8	Communes de 2.000 à 5.000 habitants
2	Communes de plus de 5.000 habitants
3	Communauté de communes
1	Syndicat Intercommunal

3 archivistes composent ce service qui propose une expertise en matière de tri et de classement des archives.

Le service est intervenu dans 28 collectivités au cours de l'année 2009.

35 devis ont été réalisés pour 2010-2011 dont 24 devis acceptés à ce jour.



Avant intervention Après intervention

935 mètres linéaires traités en 2009

Service de remplacement

Ce service a pour mission de pallier l'absence des secrétaires de mairie (congé maladie, congé maternité, etc.) en particulier, ou en renforcement d'un service ponctuellement surchargé, afin de faire face aux priorités et à l'urgence des tâches à réaliser.

Missions « Remplacement » 2009	
Nombre	Type de collectivités ou établissement public
6	Communes de moins de 1.000 habitants
7	Communes de 1.000 à 2.000 habitants
3	Communes de 2.000 à 5.000 habitants
1	Communauté de communes

Durée moyenne d'intervention : **2 jours / semaine de 1 à 4 mois**

Service Assistance Juridique

L'activité du service
57 réponses en assistance aux collectivités (téléphone)
5 productions de notes techniques
7 conventions établies
Rédaction d'un journal d'actualité « Les échos juridiques du CDG01 »

Sa mission :

Apporter aide, conseil et expertise dans les domaines aussi sensibles qu'évolutifs que sont la commande publique ou l'urbanisme.

Veille juridique, rédaction d'actes, de documents, accompagnement, ou simple contrôle, ce service doit permettre aux collectivités de bénéficier d'un soutien juridique adapté à la demande des collectivités affiliées.

Attendues par de nombreuses collectivités, le succès des missions réalisées à ce jour par ces deux services nous confortent dans les orientations prises par le Conseil d'administration.

Organigramme du CDG01

*Une équipe d'hommes et de femmes, d'élus et de fonctionnaires,
au service des collectivités locales du département de l'Ain.*

Service ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Gestion budgétaire & financière
Réglementation des rémunérations
Administration générale
Marie-Laure GUZMAN-ALLARD
☎ 04 74 32 13 82
finances@cdg01.fr
Secrétariat :
Ghislaine PRABEL
☎ 04 74 32 90 93

DIRECTION GENERALE

DIRECTEUR GENERAL

Etienne DUFLOT
direction@cdg01.fr

DIRECTEUR ADJOINT

Secrétariat du CTP
Sylvain PAYRASTRE
☎ 04 74 32 13 84
ctp@cdg01.fr

Service d'ASSISTANCE JURIDIQUE

(Service facultatif)
Conseil - Assistance
Mise à disposition
Françoise PETIT
Port : 06 67 73 54 32
☎ 04 74 32 90 88
aidejuridique@cdg01.fr

Service CONCOURS

Accueil du public
Organisation et gestion
des concours et
examens professionnels
Sylvain PAYRASTRE
Céline GUILLEMAUD
Géraldine GUILLEMAUD
☎ 04 74 32 13 81
concours@cdg01.fr

Service PREVENTION

Mission A.C.F.I.
Inspections Hygiène & Sécurité
Lionel SONNERY
Port : 06 99 55 69 13
☎ 04 74 32 90 90
prevention@cdg01.fr

Service CARRIERES

Gestion des carrières
Gestion des dossiers agents
Secrétariat des C.A.P.
Correspondance CNRACL
Thierry PALLEGOIX
☎ 04 74 32 13 83
Christiane TERRAL
Natacha TOINARD
☎ 04 74 32 13 80
carrieres@cdg01.fr

Service EMPLOI

Bourse de l'emploi
Gestion Prévisionnelle
des Emplois et
Compétences (GPEC)
Sylvie CREUZE
des CHATELLIERS
☎ 04 74 32 31 88
emploi@cdg01.fr

Service ARCHIVES

(Service facultatif)
Classement
des archives communales
Jean Charles MERCIER
Port : 06 98 98 72 74
Adeline CHANELLIERE
Port : 06 98 98 77 68
Eugénie BONNAFOUS
Port : 06 98 98 70 08
☎ 04 74 32 13 86
[archives@cdg01.f](mailto:archives@cdg01.fr)

Service REMPLACEMENT

(Service facultatif)
Carole VINCENT
Port : 06 98 98 60 44
Laurence JACOB
Port : 06 98 98 63 08
remplacement@cdg01.fr

Prospectives 2010 - 2011

Aménagement de l'étage de la Maison des Communes en vue d'héberger :

- Le pôle « Prévention » qui intégrera un service de médecine préventive à partir de fin 2010 ;
- Le pôle « Assistance juridique » ;
- Une salle de cours mise à disposition du CNFPT ;
- Une salle de visioconférence.

Mise en place du Plan de formation départemental

Le plan de formation départemental, fruit du travail des diverses commissions mises en place au cours de l'année 2009, sera soumis, pour avis, aux membres du CTP et présenté au Conseil d'administration du Centre de gestion.

Il sera communiqué aux collectivités affiliées qui devront soumettre à l'avis du CTP leur propre plan de formation. Enfin, il débouchera sur des actions spécifiques qui seront proposées par le CNFPT. Des outils d'aide à la décision seront mis en place pour les aider dans cette démarche.

Poursuite de la dématérialisation

Prochaine étape avec les avancements de grade : la collectivité employeur aura une vision globale de ses effectifs et des possibilités d'avancement dans l'année, ce qui facilitera grandement la gestion de ses personnels. Les tableaux annuels et arrêtés de nomination seront directement générés par le CDG.

Etude sur l'opportunité de mettre à disposition des collectivités affiliées une plateforme d'échanges dématérialisés avec le contrôle légalité, voire avec les comptables publics (helios).

Enfin, il est possible de dématérialiser vos marchés publics avec notre offre de service.

Création d'un service de médecine préventive

Il comprendra, dans un premier temps un médecin, responsable de service, et un(e) secrétaire médical(e).

C'est un service facultatif auquel pourront adhérer toutes les collectivités affiliées en vue de satisfaire à leurs obligations en matière de suivi médical de leurs agents.

8 Juin 2010 : Journée « Santé et Sécurité au travail »

Première journée « santé et sécurité au travail » organisée par le CDG-01 avec quatre conférences sur des thèmes d'actualité et une intervention du Fonds National de Prévention :

- Les collectivités face au risque environnemental ;
- La responsabilité pénale des acteurs de la prévention ;
- Prévenir les Troubles Musculo Squelettiques ;
- Lutter contre les risques Psychosociaux.

Outre les représentants du Centre de gestion, cette rencontre a permis de réunir 86 participants (dont une douzaine d'élus).

*Retrouvez
toute l'actualité du CDG01
sur notre site Internet :*

www.cdg01.fr



*Centre de gestion
de la FPT de l'Ain*

145 chemin de Bellevue
01960 - PERONNAS

Téléphone : 04 74 32 13 81

Télécopie : 04 74 21 76 44

Messagerie : cdg01@cdg01.fr
